



AIRE MARINE PROTÉGÉE D'ANKIVONJY



Catégorie :

Paysage Harmonieux Protégé, catégorie V

Gestionnaire :

Wildlife Conservation Society (WCS)

Superficie :

139 409 Ha

Localisation géographique :

Province Antsiranana ; Région Diana ; District Ambanja

Label international :

Zone clé de la biodiversité

ESPÈCES PHARES

Ankivonjy présente une forte valeur paysagère. Il abrite spécifiquement l'île **de Nosy Iranja avec ses deux îlots Iranja Kely et Iranja Be** reliés par un banc de sable blanc mis à découvert en marée basse, l'île d'Ankazoberavina avec ses **végétations denses** identiques à celles de la forêt humide de l'Est, île Nosimborona, Nosy Ankisomany le Pain de Sucre Ankivonjy, et la baie des Russes entourée de **forêt de mangrove**. Il se distingue également par sa **richesse en biodiversité appartenant principalement au domaine marin**.



9

ESPÈCES DE MAMMIFÈRES MARINS

y sont rencontrées dont **1** en danger (la baleine bleue) et **2** vulnérables (le cachalot et le dauphin à bosse de l'Indo-Pacifique)



4

ESPÈCES D'OISEAUX

dont **1** en danger critique, à savoir l'aigle pêcheur de Madagascar



25

ESPÈCES DE RAIES

dont **3** en danger critique (le grand requin-marteau, le requin-marteau halicorne, la raie-guitare fousseuse), **4** en danger (ex : le requin zèbre, le requin baleine, la raie manta)



5

ESPÈCES DE TORTUES MARINES

dont **1** en danger critique (la tortue imbriquée), **1** en danger (tortue verte) et **3** vulnérables (la tortue olivâtre, la tortue caouanne et la tortue luth)



2

ESPÈCES DE COQUILLAGES



544

ESPÈCES DE PLANTES



106

ESPÈCES DE POISSONS

Classement IUCN

L'Aire Protégée (AP) porte le nom du pain de sucre Ankivonjy dont la hauteur est d'environ 100 m et le diamètre de 200 m.

SPÉCIFICITÉS DE L'AIRE PROTÉGÉE

PAYSAGES ET HABITATS



Regroupement d'îlots et îles, récifs coralliens, mangrove, herbier de phanérogame.

PRESSIONS ET MENACES



Mauvaises pratiques de pêche (engin de pêche non conforme, surpêche, braconnage, pêche illicite), exploration pétrolière, hyper sédimentation, pollution marine, exploitation ailerons, capture accidentelle, collecte de coquillage, pressions touristiques, changement climatique, coupe illicite de bois de palétuviers.



VALEUR ÉCONOMIQUE

Les activités de pêche et les activités touristiques constituent une source de revenu pour la population autour de l'AP.



Mangroves ©WCS

3 700
habitants
bénéficient
directement
des services
écosystémiques
fournis par l'aire
protégée.



CONTRIBUTION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

La mise en place d'un "**dina**" (**convention sociale locale**), qui est homologué, tenu à jour et dont l'application fait l'objet d'un suivi particulier, témoigne de la grande implication des communautés locales dans **l'établissement des règles d'accès aux ressources dans l'AMP**, y compris la gestion de la pêche traditionnelle. Des Comités de Contrôle et de Surveillance (CCS) ont aussi été mis en place et assurent les **patrouilles et le suivi des infractions**. Ces CCS bénéficient d'un appui en matériel et équipement ainsi que des renforcements de capacité périodique afin de mieux s'acquitter de leurs tâches dans la conservation de l'AP.



LES EFFORTS DE LA FAPBM

L'appui financier de la FAPBM à l'aire marine protégée d'Ankivonjy a débuté en 2022. Ce financement assure **la mise en œuvre des activités de conservation (patrouilles et surveillance, suivi écologique, IEC, etc.)**, **l'appui aux communautés et aux structures de gestions locales, et couvre une partie du salaire et des frais de fonctionnement de l'unité de gestion.**



Pépinieristes © FAPBM

©WCS



Créée en 2005, la **Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM)** est un fonds fiduciaire malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar. Elle constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM).